

## AVIS PUBLIC

### TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE 2014

Je soussignée, greffière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 15 janvier 2014, a adopté la résolution numéro 2014-01-16 approuvant les tarifs du service de transport adapté et collectif qui seront en vigueur sur son territoire, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur les transports*, L.R.Q. chapitre T-12.



Intra-municipalité \*\*

Zone 1
Sorel-Tracy
Sainte-Anne-de-Sorel
Saint-Joseph-de-Sorel

Zone 2
Saint-Robert
Sainte-Victoire-de-Sorel

Zone 3
Massueville
Saint-Aimé
Saint-Ours
Saint-Roch-de-Richelieu
Yamaska

Zone 4
Saint-David
Saint-Gérard-Majella

Grille tarifaire 2014

Tarif ordinaire	Tarif réduit	Carte mensuelle ordinaire	Carte mensuelle réduit*
3,00 \$	2,00 \$	65,00 \$	39,00 \$

3,50 \$	2,00 \$	73,50 \$	44,00 \$
---------	---------	----------	----------

4,00 \$	2,50 \$	84,00 \$	50,50 \$
---------	---------	----------	----------

5,00 \$	3,00 \$	105,00 \$	63,00 \$
---------	---------	-----------	----------

6,00 \$	3,50 \$	126,00 \$	75,50 \$
---------	---------	-----------	----------

\* Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants temps plein ( avec preuve de l'établissement scolaire)

\*\* Massueville et Saint-Aimé seront considérés comme étant un déplacement intra-municipalité

Coûts des livrets	
Livret de 20 billets de 0,50 \$	8,50 \$
Livret de 20 billets de 2,00 \$	34,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	42,50 \$

Pour de plus amples renseignements concernant ce service, la MRC invite la population à communiquer avec le Service de transport adapté et collectif régional (STACR) au 450 746-7827 (sans frais : 1 855 751-7827).

Donné à Sorel-Tracy, ce 17 janvier 2014.

  
M<sup>e</sup> Jacinthe Vallée, greffière